

Abol-226

REÇU LE 26 JAN. 2026

DEMANDE D'AUTORISATION POUR SUPPRESSION ET/OU ÉLAGAGE EXCÉDANT L'ENTRETIEN COURANT DU PATRIMOINE ARBORÉ

Concernant tout arbre protégé selon les articles 14, 15 et 16 LPrPNP et le règlement communal sur la protection du patrimoine arboré.

Demande:

- Abattage Élagage Recépage sélectif

Demande de dérogation à l'article 14 LPrPNP par l'application de l'article 15 LPrPNP au motif suivant:

- risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés;
- entrave avérée à l'exploitation agricole;
- impératifs de construction ou d'aménagement.

PUBLICATION AU PILIER PUBLIC: du 27.01.2026 au 25.02.2026

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à l'administration communale, case postale 23, 1422 Grandson

Propriétaire (nom, prénom, adresse): commune de Grandson, Rue Basse 57, 1422 Grandson

Localisation de l'arbre: camping du Pécos

Parcelle n°:
334

Essence:
Pin noir

Circonférence à 1 m du sol:
66 Ø 2 p7 circonference
Pourriture à la fourche surplombant les caravanes

ÉTAT SANITAIRE DE L'ARBRE

- bon moyen mauvais investigation nécessaire

PLANTATION COMPENSATOIRE (À REMPLIR OBLIGATOIREE)

Proposition du requérant: remplacement par une haute tige feuillue / chêne pédonculé

Date: 26.01.2026

Signature:

André Clémenton
Garde forestier
La Côte 1
1427 Bonvillars

À COMPLÉTER PAR LE SERVICE

PRÉAVIS: DE L'EXPERT

abattage de sécurité

André Clémenton
Garde forestier
La Côte 1
1427 Bonvillars

DU SERVICE

Compensation validée: oui non

Autre proposition:

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREE À LA DEMANDE

- Photo(s) claire(s) et précise(s) permettant d'identifier exactement le(s) arbre(s) concerné(s).
- Plan de situation clair et précis permettant de localiser le(s) arbre(s) concerné(s).

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Basse 57 - case postale 23 - 1422 Grandson - TEL. 024 447 41 00 - www.grandson.ch

